

Bonjour,

Mardi 5 mai au soir une réunion a eu lieu entre l'inspectrice de circonscription, la mairie et certains délégués des parents d'élèves (dont la FCPE) pour évoquer les conditions de cette réouverture. Au vu des informations reçues, il nous semble important de partager avec vous certains points, qui pourront vous aider à mieux vous rendre compte de la situation.

Qui est concerné par la réouverture ?

Seules les classes "charnières" entreront dans un premier temps (donc le 14 mai) : Grande section (GS), CP, CM2.

Deux raisons à cela :

- ce sont les classes de transition où l'acquisition d'apprentissages importants est nécessaire pour passer à la suite (préparation à l'écriture en GS, lecture en CP, préparation au collège en CM2)
- la mairie estime qu'au vu de la complexité des procédures sanitaires mises en place, un rodage est nécessaire : **il serait dangereux de faire ce rodage avec un trop grand nombre d'enfants**

Les autres classes pourront rentrer à compter du 25 mai.

À quoi s'attendre à la réouverture ?

Il faut être très clair : ce ne sera pas l'école d'avant, très loin de là. Bien sûr, les équipes enseignantes feront au mieux en fonction des contraintes, mais ces contraintes (provenant des prescriptions sanitaires émises par le ministère) sont justement très importantes.

Au niveau du caractère partiel de la reprise :

- **Les élèves ne pourront aller à l'école que quelques jours par semaine.** Le nombre de jours d'accueil dépend du nombre d'enfants accueillis et du nombre d'enseignants disponibles, mais **il faut s'attendre à environ 2 j / semaine pour la première vague de retour avant le 25 mai ; probablement 1 seul j / semaine à partir du retour de toutes les classes le 25 mai, et ce jusqu'aux vacances.**

En effet, la complexité des procédures sanitaires fait que la capacité d'accueil est fortement réduite : sur les 2000 élèves de la ville, on pourra en accueillir environ 300 du 14 au 25 mai, et 600 après le 25 mai.

- Les modalités exactes pour savoir quel enfant ira à l'école quel jour seront définies par écoles, et seront annoncées à l'avance aux parents avec un planning.
- Les élèves prioritaires (enfants de soignants, policiers, pompiers, militaires, et à partir du 14 mai enseignants) continueront à être accueillis tous les jours.

Au niveau de l'organisation à l'école ?

- **Les élèves seront par petits groupes de 15 maximum en élémentaire et 10 maximum en maternelle.** Ils devront être toujours à au moins 1 m l'un de l'autre, et à 1 m de leur enseignant, qui portera toute la journée un masque. Ils se laveront les mains au minimum 10 fois par jour et les plus petits devront se débrouiller seuls pour beaucoup de choses.
- **Les parties de l'école où la distanciation n'est pas possible seront condamnées par la rubalyse.** Les toilettes, lavabos, ... seront en partie condamnés (1 sur 2, typiquement) pour éviter que des élèves soient à moins d'1 m l'un de l'autre également.
- **Un système complexe de déambulations va être mis en place dans les écoles,** avec des marquages au sol partout (couloirs, escaliers, ...) : le but est que les groupes de 10-15 élèves ne se croisent jamais.
- **Les entrées et sorties se feront à des heures échelonnées** pour éviter que les groupes ne se croisent. Les parents ne pourront pas accéder aux locaux, il y aura un marquage au sol pour qu'ils se tiennent également à plus d'1 m les uns des autres (car il s'agit d'un moment avec un fort risque de contagion entre adultes).
- **Les parents devront prendre la température de leur enfant le matin, ne pas l'amener à l'école s'il a des symptômes tels que fièvre, toux, nez qui coule...** Il n'y aura pas de **médecin scolaire ni d'infirmière présents dans les établissements.** L'inspectrice compte sur les parents pour être responsables et ne pas amener leur enfant et prévenir l'école dans ce cas. *En cas de survenue de tels symptômes dans la journée (pour la fièvre, les écoles sont équipées de 3 thermomètres sans contact par école), les élèves devront porter un masque chirurgical et être isolés en attendant que leurs parents viennent les récupérer au plus vite : il appartiendra alors au médecin de famille de décider de l'opportunité d'un test CoViD-19. Si le test est positif, l'école pourra être refermée, avec mise en quarantaine des élèves présents.*
- **Les élèves mangeront à la cantine, mais servis à table,** à plus d'1 m les uns des autres, avec des menus un peu adaptés pour être mangés plus rapidement. **Pour les PAI alimentaires, la mairie ne sait pas encore s'il y aura la possibilité de faire réchauffer les plats (ce sera le cas s'il est possible de désinfecter efficacement les micro-ondes après chaque utilisation).** La quasi totalité des agents municipaux seront présents et mobilisés.

- **Pour les PAI autres qu'alimentaires : il n'y a pas de position systématique** et les enfants peuvent revenir, sauf cas très spécifiques (PAI liés à certaines maladies pulmonaires à l'appréciation du médecin, PAI liés à des handicaps ne permettant pas à l'enfant d'appliquer les mesures de distanciation).
- **Les accueils périscolaires du matin et du soir sont maintenus, et sans inscription préalable.** Pour le mercredi, la mairie est en train d'étudier les possibilités mais il n'y a pas d'accueil pour le moment. En revanche, aucun accueil ne sera possible les jours où l'enfant n'ira pas à l'école.

Au niveau des modalités pédagogiques ?

- **Les élèves ne seront pas forcément avec leur enseignant habituel** : en effet, un certain nombre d'enseignants ne reprendra pas la classe en présentiel, pour diverses raisons (vulnérabilité particulière de l'enseignant ou d'une personne de sa famille, contraintes d'enfants en fonction des décisions de la commune de résidence de l'enseignant, ...) Nous avons cru comprendre que le dispositif reposerait beaucoup sur les remplaçants. **Les enseignants qu'ils verront disposeront d'évaluations fournies par le ministère pour évaluer les compétences déjà acquises**, et une circulaire paraîtra la semaine prochaine pour identifier les compétences à essayer de valider absolument : **cette période de semi-reprise d'école sera très orientée vers la limitation des retards à la rentrée prochaine.**
- Les premiers jours, les enseignants insisteront beaucoup sur les gestes barrières, les mesures de distanciation, etc. C'est aussi la responsabilité des parents de communiquer sur ce sujet avec leurs enfants.
- **Tout objet touché par un enfant devra être désinfecté avant de pouvoir être touché par un autre** (en pratique, il sera sans doute mis de côté jusqu'au lendemain). Les enfants ne pourront pas utiliser les jeux et livres des bibliothèques des classes.
- **Les récréations seront échelonnées**, toujours pour que deux groupes d'élèves ne se croisent pas (et ne soient donc pas en même temps en récréation). **Les jeux de cour** (tobogan en maternelle) seront **condamnés**.
- **La continuité pédagogique à distance sera maintenue** dans les conditions actuelles pour les élèves que leurs parents ne veulent pas remettre à l'école, et pour les jours où ils ne pourront être accueillis à l'école pour ceux qui reviendront. **En revanche, ce ne sera peut-être plus leur enseignant habituel qui s'en chargera si celui-ci est de retour à l'école en présentiel.**

Est-ce que ça vaut vraiment le coup de réouvrir dans ces conditions ?

La mairie a indiqué qu'elle s'était vraiment posé la question, au vu de la complexité des protocoles et des risques sanitaires.

Le choix de la réouverture a cependant été fait pour permettre aux enfants fragiles scolairement ou socialement de continuer à bénéficier d'un lien avec l'école, et pour permettre aux familles n'ayant pas la possibilité de télétravailler de pouvoir reprendre un peu le travail.

Cependant, les élus ont clairement dit que les parents ayant la possibilité de continuer à faire l'école à la maison ne devaient pas hésiter à le faire.

L'inspectrice a également garanti que le dispositif d'école à distance serait maintenu dans les mêmes conditions qu'actuellement.

Comment est-ce que le choix que vous avez dû faire dans le noir en fin de semaine dernière peut évoluer ?

Pour les enfants rentrant le 14 mai, l'inspection s'est basée sur les sondages faits par les directeurs la semaine dernière.

- Les enfants des parents ayant répondu oui pourront revenir (dans les conditions ci-dessous).
- Les enfants des parents ayant répondu non ou "je ne sais pas / peut-être" ne pourront pas revenir avant le 2 juin (un nouveau sondage sera fait fin mai).

L'inspectrice a revanche clairement dit que si des parents avaient dit oui, mais changeaient d'avis au regard des conditions proposées, cela ne posait aucun problème, bien au contraire. En ce cas, il faut prévenir l'enseignant de votre enfant ou le directeur pour qu'il sache à quoi s'en tenir.

Et les enfants dans tout ça ?

Si vos enfants reviennent à l'école, il faut bien avoir conscience qu'ils ne reverront peut-être pas leur maîtresse, qu'il n'y aura que quelques-uns de leurs copains qui seront là et qu'ils ne pourront de toute façon pas jouer avec eux (ni même s'approcher d'eux), et que beaucoup de choses ne seront pas possibles (les enseignants passeront pas mal de temps à expliquer que non, telle ou telle chose n'est pas possible). Ils y reviendront également peu (maximum 1 ou 2 jours par semaine) et vous devrez vous débrouiller pour les autres jours (vous pourrez avoir des attestations pour vos employeurs).

L'instruction demeure obligatoire, que ce soit à l'école à temps partiel ou à la maison. Mais bien sûr, les enseignants ont bien conscience du caractère inédit de la période et en tiendront compte aussi bien pour la fin de cette année qu'à la rentrée prochaine. L'inspectrice a également assuré qu'entre la rentrée de septembre et les vacances de Toussaint, tout serait fait pour assurer la nécessaire remise à niveau.

De plus, une information spécifique pour la maternelle des Ormeaux : comme Mme Le Calvar l'a annoncé aux parents de GS, l'accueil se fera dans un premier temps à l'école des Renards, et les enfants n'auront pas leur maîtresse habituelle. L'inspectrice n'étant pas encore en capacité de savoir si cette situation serait transitoire jusqu'au 25 mai ou au-delà, ou bien pour tout le reste de l'année.

Les parents d'élèves FCPE

Vos contacts fcpe:

fcpe.jeanmace@gmail.com
fcpe.parc@gmail.com